

Compte-rendu de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale du Mercredi 8 octobre 2014

Présents : BERAL Didier - CROZE-ARAUJO Christelle - CREUS Béata – EYRAUD Patricia – TAULEIGNE Thierry – ISSARTEL Pascale – LAGANIER Nicole – BRUN Roselyne – DUSSERRE-MATHIEU Elisabeth– BESSON Colette – LOMBARD René

Absents excusés : DOMERGUE Vincent et GREGNAC Régine

➤ Participation des élus au repas des aînés

11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

La commission du Centre Communal d'Action Sociale décide que désormais l'ensemble des membres du Conseil Municipal et du CCAS présents au repas des aînés paieront leur repas.

➤ Repas des aînés, colis des aînés

11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

La commission du Centre Communal d'Action Sociale de Mercuer décide d'organiser en faveur des personnes âgées de plus de 70 ans de la Commune un repas, le dimanche 30 novembre 2014. Le repas aura lieu à la salle « Mercure ». Le repas sera offert aux personnes de plus de 70 ans. Une participation (égale au prix du menu) sera demandée au conjoint qui ne remplit pas les conditions d'âge.

Les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que leurs conjoints seront également conviés à participer moyennant participation égale au prix du repas.

La commission décide de retenir pour le repas la proposition de la « SARL REYNAUD », à Aubenas, et le menu pour un montant de 24 euros.

Un colis d'un coût équivalent au prix du repas sera offert aux personnes qui n'ont pu participer au repas.

➤ Colis des aînés : couples

7 POUR
3 CONTRE
1 ABSTENTION

La Commission du Centre Communal d'Action Sociale décide de ne faire qu'un seul colis pour chaque couple d'une valeur de 35 euros.